



À quel audience s'attendre ??

Par **Sawa**, le **24/04/2019** à **21:38**

Bonsoir, actuellement je pense sûrement faire l'objet d'une suspension de permis avec une contravention de classe 5.

Les 72 heures sont dépassés et je n'ai pas reçus la notification par lettre recommandée, par contre j'ai eu un appel d'un gendarme m'indiquant Une convocation au tribunal d'ici deux mois. Il me demande de me déplacer pour venir me chercher.. À quelle audience dois-je m'attendre ?